

Assistant de soins en gérontologie

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IFSI - IFAS - CENTRE
HOSPITALIER SAINTES
Christèle DELHOMMEAU
05.46.95.15.40
formation.continue-stages@gh-
saintesangely.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3
européen)

Conditions d'accès :

Être titulaire du DE Aide-Soignant, du DE Aide Médico-Psychologique, du DE Auxiliaire de Vie Sociale ou du DE Accompagnant Éducatif et Social sur les spécialités « Accompagnement à la vie en structure collective » ou « Accompagnement à la vie à domicile ». et être en situation d'exercice effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées Formation ouverte à tout agent ou salarié exerçant ou appelé à exercer la fonction d'Assistant de Soins en Gérontologie.

Prérequis pédagogiques :

- Porter de l'intérêt pour le quotidien et l'accompagnement des personnes présentant des signes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées - Être méthodologique et en capacité d'adopter une posture réflexive au regard de la complexité des situations rencontrées - Être investi dans le travail en équipe pluri-professionnel

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Cette formation vise à l'acquisition des compétences prévues par le référentiel de compétences, au regard du référentiel d'activités prévu par l'arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie. Cette spécialisation a pour objectif de professionnaliser les personnels intervenant auprès des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et, plus généralement, de maladies ou troubles neuro-dégénératifs. Selon le contexte et le projet d'établissement ou de service, l'ASG peut soit : • Intervenir directement pour accompagner des personnes en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs et nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. • Intervenir indirectement en ayant une fonction de personne ressource auprès de l'équipe pluriprofessionnelle sur les questions liées à la spécificité de l'accompagnement dans le quotidien des personnes malades.

Contenu et modalités d'organisation

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE Cette formation est destinée aux aides-soignants, aides médico-psychologiques et auxiliaires de vie sociale en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. La recherche de sens dans les troubles du comportement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'appui sur les compétences et les capacités résiduelles, ainsi qu'une communication adaptée doivent être priorisées dans cette formation. Celle-ci doit permettre aux professionnels d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel de la fonction d'assistant de soins en gérontologie afin d'offrir aux professionnels des outils contribuant à un accompagnement optimal des personnes malades et de leurs aidants. Sa durée est de 140 heures et elle s'appuie autant que possible sur l'analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle dispensée dans les différents lieux d'exercice. Les volumes horaires indiqués, pour les domaines de formation 1 et 5, peuvent donner lieu à des ajustements (dans la limite de 7 heures) par les établissements de formation en fonction de l'adaptation de leur projet pédagogique aux besoins de formation repérés. - DF1 : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 h) - DF 2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 h) - DF 3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28h) - DF4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28h) - DF5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 h)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**
Commentaires sur la parcours personnalisable **La formation est d'une durée de 140h, soit 20 jours de formation théorique en discontinu (7 h par jour de formation). Elle est organisée en périodes discontinues, sur 3 mois selon un calendrier définit en amont chaque année, pour permettre l'alternance entre formation et exercice professionnel.**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00230146	du 30/09/2021 au 15/12/2021	Saintes (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER SAINTES		Non éligible	FPC 
00331382	du 26/01/2023 au 31/03/2023	Saintes (17)	IFSI - IFAS - CENTRE HOSPITALIER SAINTES		Non éligible	FPC

00350584

du 25/09/2023 au
14/12/2023

Saintes (17)

IFSI - IFAS - CENTRE
HOSPITALIER
SAINTES

Non
éligible



00449362

du 30/09/2024 au
12/12/2024

Saintes (17)

IFSI - IFAS - CENTRE
HOSPITALIER
SAINTES

Non
éligible

